

M. Guthrie, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies des arrêtés en Conseil, C.P. 1822, en date du 15 août 1932, et C.P. 1848, en date du 19 août 1932, concernant le renvoi d'office de Son Honneur L. H. Martell, juge de la cour de comtés pour le district No 4, dans la province de la Nouvelle-Ecosse; aussi rapport et preuve s'y rapportant.

M. Sauvé, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 19 octobre 1932:—Dossier comprenant une liste des maîtres de poste destitués depuis le 1er août 1930 dans le comté de Bonaventure, les noms des bureaux de poste et les motifs de ces destitutions, et, en même temps, une liste des bureaux de poste qui ont été fermés, les motifs pour lesquels ils l'ont été, et aussi une liste des nouveaux bureaux de poste qui ont été ouverts et sur les conseils de quelles personnes ils l'ont été.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 octobre 1932:—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, pétition et autres documents échangés de janvier 1931 jusqu'à date, entre le ministre des Postes et tout fonctionnaire de ce ministère et toutes personnes, corporations, ou autres, relativement à la destitution du courrier des postes, Joseph Paradis, à St-Germain, comté de Kamouraska.

Le Bill No 3, Loi concernant une certaine convention commerciale entre le Dominion du Canada et l'Union Sud-africaine est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 8, Loi concernant un certain accord commercial entre le gouvernement de Sa Majesté au Canada et le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni, étant;

M. Bennett propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Motherwell.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

**GEORGE BLACK,**

*Orateur.*